



CHARTE Motards Bienvenue

Sites, lieux de visite et de loisirs, offices de tourisme

Accueil des motards

- 1- L'établissement s'engage à mettre à disposition l'information relative au label ainsi que la liste de l'ensemble des labellisés, des documents touristiques du département ainsi que des revues spécialisées à consulter sur place (moto magazine, moto journal...)
- 2- L'établissement s'engage à fournir une liste des réparateurs moto et concessionnaires du secteur, des informations sur les stations-service accessibles 24h/24 (paiement CB), les points de lavage etc...
- 3- L'établissement s'engage à mettre à disposition des cartes routières, des suggestions d'itinéraires touristiques...

Equipements et services

- 1- Mettre à disposition :
 - o Des places de stationnement sécurisées ou suffisamment à proximité pour une visualisation de la moto
 - o Un kit d'outillage (pour les petites réparations)
 - o Offrir la possibilité de consigne ou bagagerie pour les casques, combinaisons, gants etc....(sous réserve des réglementations en vigueur)

L'établissement s'engage à :

- 1- Intégrer le label sur tous ses supports de communication (site internet, documents promotionnels, plaquette commerciale...).
- 2- Intégrer un lien vers le site internet dédié de Doubs Tourisme (CDT) depuis son propre site.
- 3- Informer l'ensemble de son personnel d'accueil sur l'esprit du label, la connaissance du réseau et des spécificités liées à l'accueil de ce type de clientèle.
- 4- Apposer la signalétique extérieure spécifique au label Motards Bienvenue.
- 5- Répondre à l'enquête de Doubs Tourisme envoyée en fin de saison.
- 6- Afficher la charte dans sa structure.
- 7- Participer activement aux actions à mener au sein du réseau.

Je soussigné(e).....certifie avoir bien pris connaissance de la présente charte et confirme ma volonté de vouloir intégrer la démarche de labellisation Motards Bienvenue.

Signature

Tarif d'adhésion au label

Coût d'adhésion **pour les 5 années du label** : 180 € (soit 36 €/an)

Si vous adhérez ou souhaitez adhérer au label Relais Saint Pierre (accueil spécifique des pêcheurs), il vous sera appliqué le tarif dégressif suivant pour les 2 labels : 300 € (soit 60 €/an)